



## AMBASSADE DE FRANCE A BERLIN

Pariser Platz 5 10117 BERLIN

le 07/11/2014

### Objet : PROCES VERBAL DU CONSEIL CONSULAIRE EN FORMATION « ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS A L'ÉTRANGER- BOURSES SCOLAIRES » 2014/2015

Le conseil consulaire en formation « Enseignement du français à l'étranger-bourses scolaires » s'est réuni le 07/11/2014 à l'ambassade de France à Berlin Pariser Platz 5, 10 117 Berlin Allemagne :

#### **Participants :**

##### **Etaient présents :**

###### *Membres de droit :*

- M. ETIENNE Philippe, Ambassadeur, Président du conseil consulaire
- M. LE GLEUT Ronan, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire
- M. LOISEAU Philippe, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire
- Mme BOROUKHOFF Natacha, Conseillère consulaire
- Mme KLISS Marie-Christine, Conseillère consulaire
- M. STALLIVIERI Nicolas, Conseiller consulaire

###### *Membres avec voix délibérative :*

- M. SUARD Emmanuel, conseiller culturel
- Mme BOURIEN Patricia, directrice de l'école Voltaire
- Mme BRUCKNER Monique, représentante du personnel enseignant
- Mme DEPPE-PRUGNAUD Florence, représentante des parents d'élèves,
- Madame KLEIN Maud, présidente de l'association « Berlin accueil »
- M. MAIGNE Stéphan, représentant de l'association des Français de l'Etranger (ADFE) de Berlin
- Mme VINÇOT Isabelle, représentante de l'Union des français de l'Etranger (UFE) de Berlin

###### *Membres avec voix consultative:*

- M. BROUARD Samuel, directeur des services financiers et administratifs de l'école Voltaire
- Mme EVANNO Dominique, chef de la section consulaire
- M. CALAIS Clément, chef adjoint de la section consulaire, secrétaire de séance
- M. BOURGEOIS Eric, agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires
- Mme TAILLANDIER Anne, agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires

**Absents (excusés) :**

- Mme BRUCKNER Monique, représentante du personnel enseignant
- M. LAISSALE Michel, représentant des organisations syndicales des personnels enseignants du premier degré. Représenté par M. Bruno GUERIN, enseignant à l'école Voltaire.

**Ont été mis à la disposition des membres du conseil consulaire les documents de travail suivants:**

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Télégramme de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

Avec 12 membres avec voix délibérative présents, le quorum est atteint ;

Le Président déclare la séance ouverte en remerciant de leur présence les membres de ce second conseil consulaire en formation « Enseignement du français à l'étranger-bourses scolaires » à Berlin. En introduction préalable à l'examen des dossiers individuels, il procède à un tour d'horizon du CCB 2014/2015.

Le Président rappelle les instructions de l'AEFE concernant le cadre budgétaire dans lequel nous évoluons et les consignes relatives à la confidentialité des débats.

Il souligne par ailleurs que les tarifs scolaires de l'école Voltaire ont été modifiés à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014. Cette modification des tarifs en cours de campagne boursière a été validée par l'AEFE.

A la suite de cette présentation, la question de l'information des familles est soulevée par différents membres du Conseil. Il est notamment évoqué la difficulté des demandeurs potentiels à évaluer le montant de l'aide qui pourrait leur être attribuée. Celle-ci contribue à décourager les familles qui renoncent parfois en conséquence à présenter un dossier. Un outil de simulation, ou la diffusion auprès des Kita de cas types donnant un ordre de grandeur pourraient apporter une solution partielle à ce problème. D'une manière générale, les représentants de l'établissement soulignent les difficultés de certaines familles à faire état de leur situation financière difficile.

Il est ensuite procédé à l'examen des dossiers.